

SYNTHESE DES ORIENTATIONS DU PADD SUR LE BOURG

Biozat, un village verdoyant à préserver

Maintenir le cœur vert du bourg dans un grand espace vert
Poursuivre le développement du pôle récréatif

Permettre la réhabilitation et la transformation du château,
tout en préservant le parc arboré

Développer l'offre en logements

Créer un petit quartier d'habitat
permettant l'accueil de nouveaux habitants

Encadrer les futurs aménagements sur des parcelles
de tailles importantes

Renforcer l'offre économique

Afin de ne pas faire de Biozat une commune dortoir

Permettre le développement
et l'implantation d'entreprises sur la commune

Protéger les espaces agricoles et naturels

Limiter l'étalement urbain en densifiant
raisonnablement l'enveloppe du bourg

Mobiliser les quelques logements vacants,
relancer la création de commerces et préserver le patrimoine

Protéger et permettre le développement des activités agricoles



SYNTHESE DES ORIENTATIONS DU PADD SUR LES HAMEAUX

Préserver le patrimoine

Permettre la réhabilitation et la transformation des châteaux, tout en préservant les parcs arborés



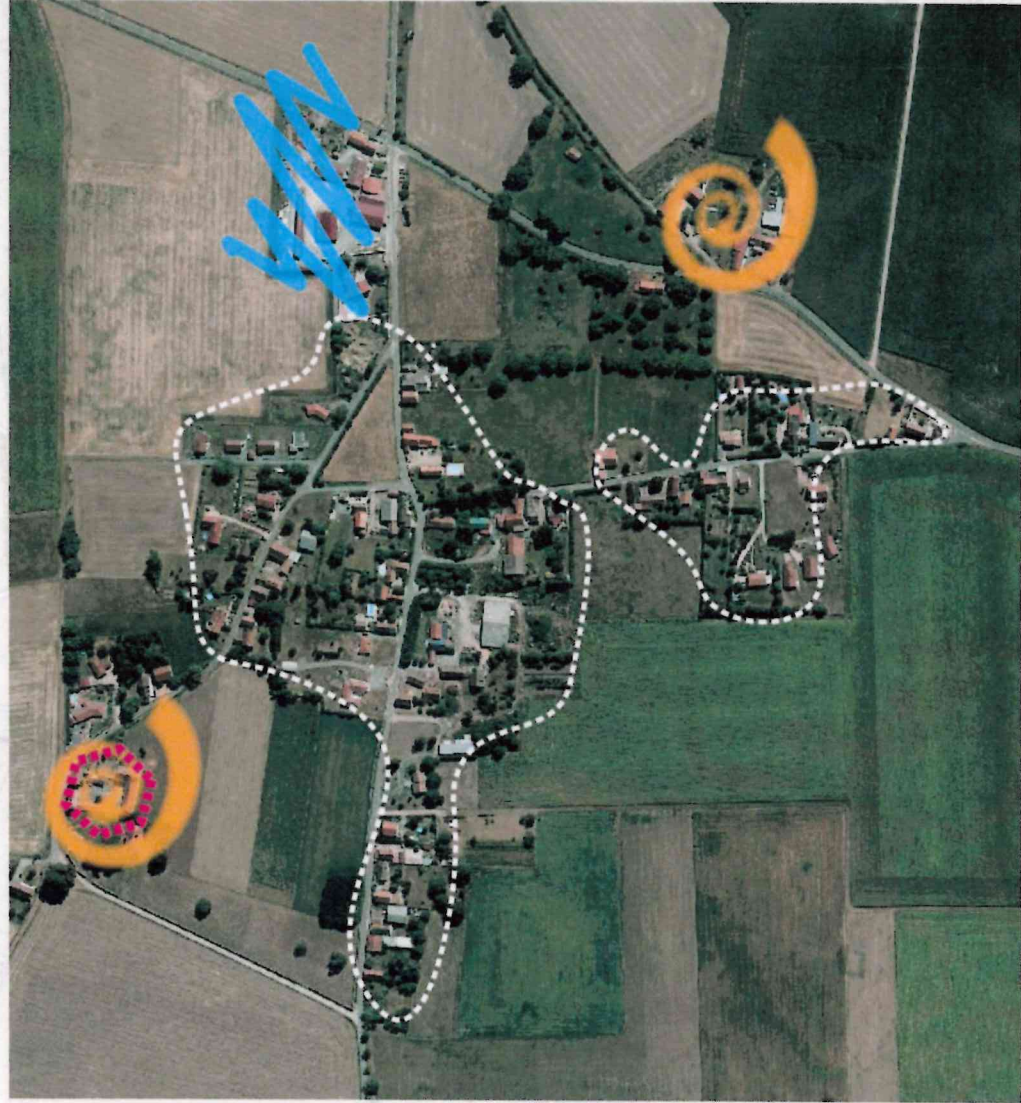
Préserver l'offre économique

En permettant le développement de Biozot Bois



Protéger les espaces agricoles et naturels

Protéger et permettre le développement des activités agricoles en n'inscrivant aucune zone constructible autour des exploitations agricoles

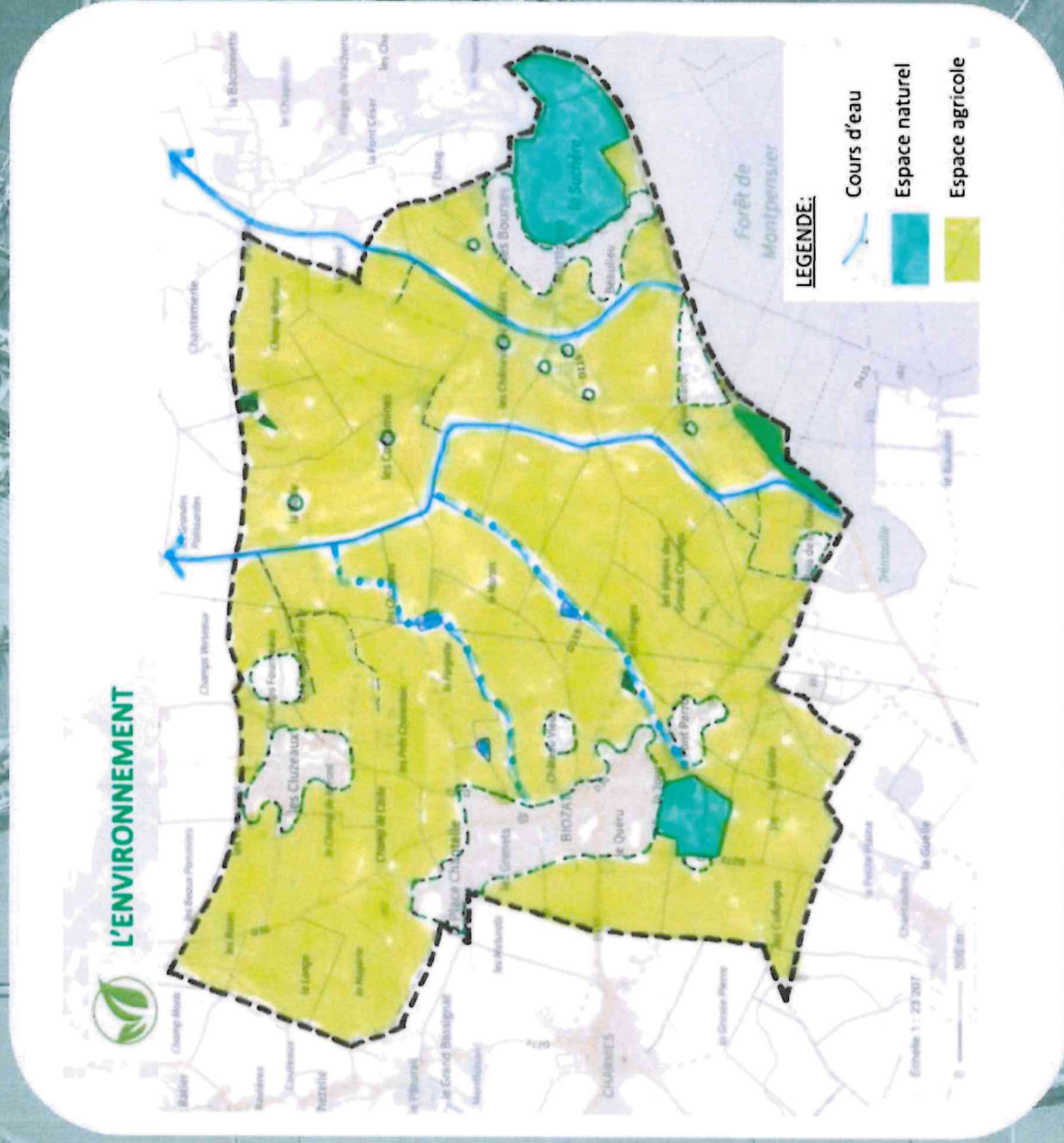


3.1. L'environnement

La trame verte et bleue

Constats

- **Une trame bleue** au centre qui se distingue par :
Deux cours d'eau, Le Châlon et Le Béron, dans un axe Sud-Nord, à l'Est de la commune,
Un bras secondaire, le Courain, partant du Château des Versannes, passant par La Font Parrot et se jetant dans le Châlon.
- **Une trame verte**, avec :
Des espaces boisés au Sud-Est, « La Suchère », « Le Bois de la Chèvre » et le parc du château des Versannes, à l'Ouest.
Une plaine agricole dominante qui marque fortement l'espace vert communal (environ 950 ha).



3.1. L'environnement

LA VOLONTE

BIOZAT, une commune à caractère rural, à forte qualité paysagère et patrimoniale.

La commune de Biozat est marquée par une présence forte d'espaces naturels, forestiers et agricoles, reliés entre eux par des continuités écologiques.

Le territoire est marqué par la présence d'une trame verte et bleue dominante dans le paysage. Elle joue un rôle primordial dans la protection de l'environnement puisque c'est un réservoir de biodiversité sur la commune. Elle permet également la circulation des espèces entre les différents espaces naturels, agricoles et forestiers mais aussi entre ces espaces et le tissu urbanisé. La trame verte et bleue assure aussi la préservation et le développement de la biodiversité au sein de la tâche urbaine de la commune. Elle est identifiée comme garant de la préservation de l'environnement sur la commune. La commune tient à être responsable vis-à-vis de l'environnement en respectant l'eau, la nature, et les paysages identitaires de son territoire.

LES ENJEUX

- Conserver la typicité rurale de la commune, en préservant les espaces verts existants.
- Préserver les terres agricoles.
- Sauvegarder les espaces boisés existants (forêts, haies).
- Maintenir les corridors écologiques au sein du territoire communal.
- .Préserver les cours d'eau et plans d'eau de la commune.

Biozat



LES CHOIX

- En maîtrisant le développement du tissu urbanisé, la commune assure ainsi la protection de l'environnement.
- La commune s'engage à protéger les espaces naturels et paysagers sur son territoire. Pour rester authentique par son paysage, ses sites remarquables, ses qualités agricoles et son patrimoine naturel.

La commune souhaite:

- Conserver son identité rurale et agricole.
- Préserver des aires de respiration et de végétation dans le tissu urbain synonyme de qualité du cadre de vie.
- Sauvegarder les ressources en eau et maîtriser la question de l'assainissement collectif levier du développement urbain.

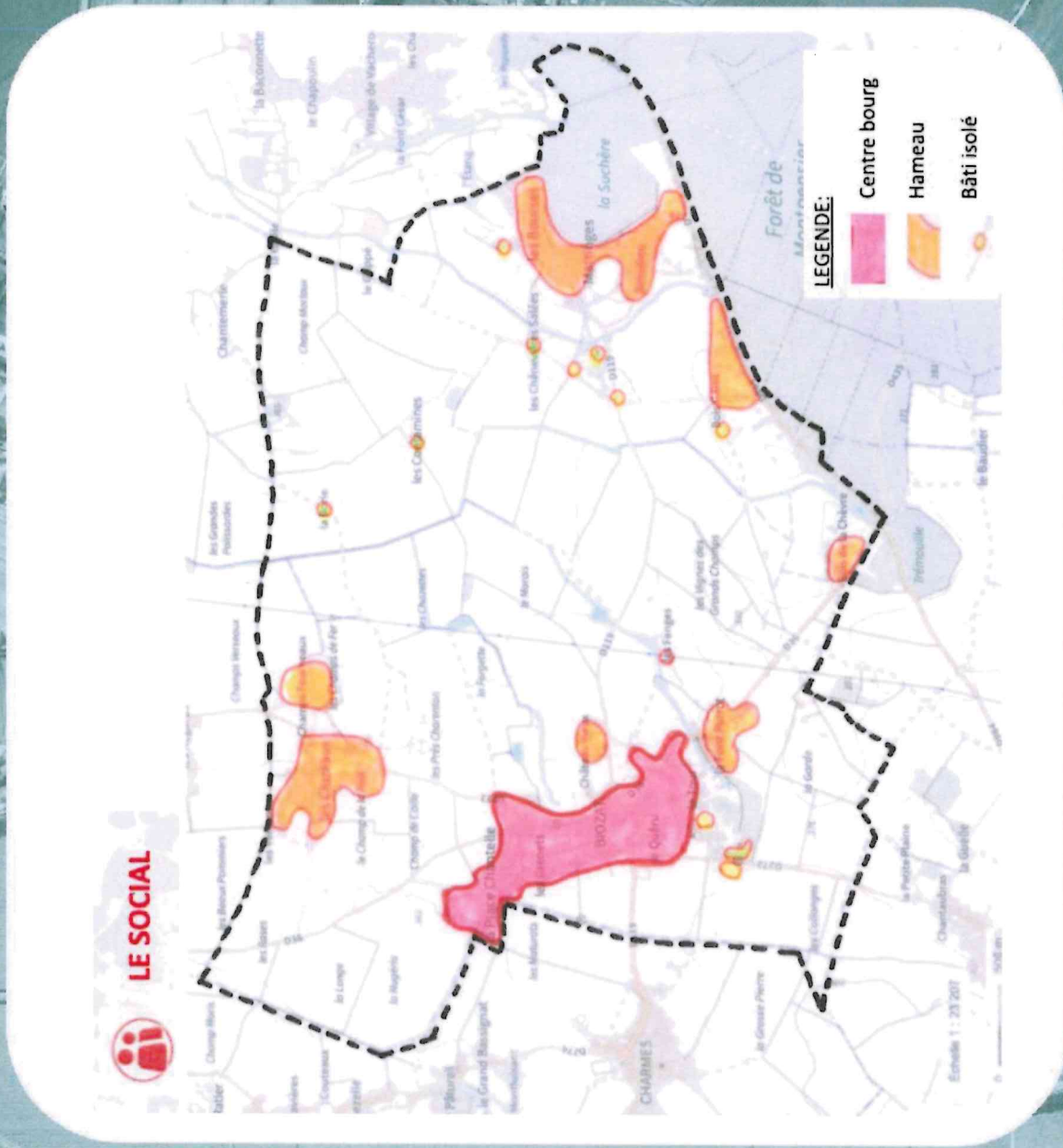
3.2. Le social

La trame urbaine

Constats

Une zone bâtie :

- Autour du Bourg, au centre Ouest, avec des extensions à l'Est, autour de Château Vieux et au Sud avec La Font Parrot.
- Un hameau au Nord, les Cluzeaux, qui se prolonge à l'Est aux Champs Fourneaux.
- Des hameaux au Sud-Est autour de Martinges avec Les Bourses au Nord, Beaulieu, Bois Garot et Bois de La Chèvre, au Sud.
- Des bâtiments isolés en partie Est autour de La Borie, Les Contamines et Les Chenevières Salées.



3.2. Le social



LA VOLONTE

BIOZAT, une commune liée à son Bourg, ses hameaux et ses bâtiments isolés.

La commune souhaite mettre en synergie l'ensemble des unités bâties, du centre-bourg, des hameaux et des bâtiments isolés qui composent la commune pour une solidarité sociale entre le centre et sa périphérie.

L'extension de l'urbanisation de la commune s'est faite autour du noyau historique, formant ainsi une tâche urbaine relativement concentrée. Quelques maisons et fermes en lien avec l'activité agricole s'éparpillent sur le territoire communal. Le renouvellement du patrimoine bâti doit être favorisé et encouragé

L'une des principales caractéristiques de la commune en matière d'habitat est son parc ancien. Or les normes de constructions ont évolué depuis ces années et des nouveaux objectifs nationaux ont été mis en place en lien avec le réchauffement climatique.

LES ENJEUX

- ▶ Continuer à attirer de nouveaux habitants, de manière raisonnée
- ▶ Limiter le développement urbain à l'enveloppe urbaine de la polarité bâtie principale et ses dents creuses.
- ▶ Maîtriser le développement des hameaux et du bâti isolé.
- ▶ Encourager la réhabilitation du bâti vacant et densifier les dents creuses.

LES CHOIX

Le PADD prévoit donc le renouvellement du pôle bâti central du Bourg afin d'éviter l'étalement urbain de la commune.

L'arrivée de nouveaux habitants ne doit pas favoriser l'étalement urbain de la commune mais elle doit permettre d'engager prioritairement des opérations de renouvellement urbain.

Il est nécessaire de réhabiliter le parc ancien afin de répondre aux enjeux concernant notamment les performances énergétiques et la sécurité du bâti.

La commune souhaite:

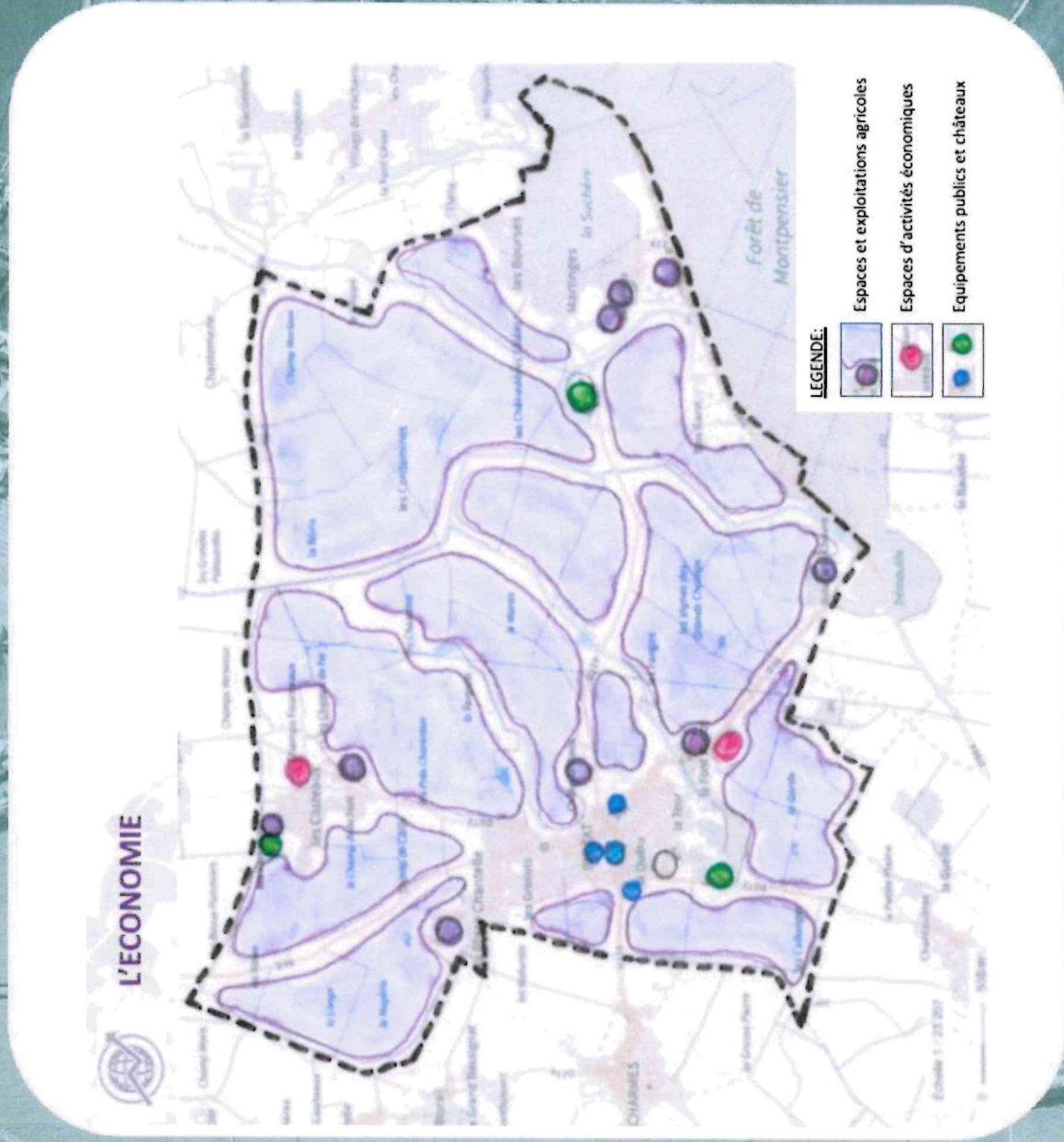
- ▶ Rester accueillante ce qui fidélise les personnes en faveur d'une mixité générationnelle.
- ▶ Demeurer ouverte comme espace de rencontre et de convivialité entre les habitants.

3.3. L'économie

La trame des fonctions

Constats

- Les espaces d'activités et d'exploitations agricoles se diffusent aux franges des espaces bâtis et des espaces naturels.
- Les deux activités économiques de la commune se situent aux extrêmes Nord-Est et Sud-Est.
- D'autres activités artisanales sont présentes sur le territoire communal.
- Les équipements publics existants se concentrent dans le bourg du village, à faible distance de la mairie.



3.3. L'économie



LA VOLONTE

BIOZAT, est liée à une agriculture dynamique et de petites activités économiques.

La commune souhaite rester fondée sur son identité de village avec sa vocation agricole ainsi que ses activités économiques présentes en périphérie de son milieu urbain .

L'attrait touristique de l'église et du petit patrimoine bâti doit être valorisé.

LES ENJEUX

- Protéger les exploitations agricoles existantes.
- Soutenir les espaces d'activités économiques, voire les développer.
- Renforcer les services, commerce et autres équipements dans le bourg.

LES CHOIX

La commune offre un dynamisme agricole et économique.

Elle s'insère dans les flux économiques et réseaux touristiques de l'espace intercommunal et départemental voir régional.

Elle reste autonome par une croissance maîtrisée mais assumée qui maintient le poids de renouvellement de la population.

La commune souhaite:

- Maintenir le développement de l'activité agricole tout en veillant à une bonne intégration paysagère des potentiels projets.
- Valoriser l'espace rural et agricole afin de faire connaître le terroir et les productions locales pour mieux consommer et véhiculer une culture de qualité.
- Respecter le développement d'espaces d'activités économiques selon les objectifs intercommunaux.
- Favoriser l'installation de nouvelles activités artisanales afin de dynamiser la commune.